

Première estimation pour le deuxième trimestre 2009

## Baisse de 0,5% de l'emploi dans la zone euro et baisse de 0,6% dans l'UE27

-1,8% et -1,9% respectivement par rapport au deuxième trimestre 2008

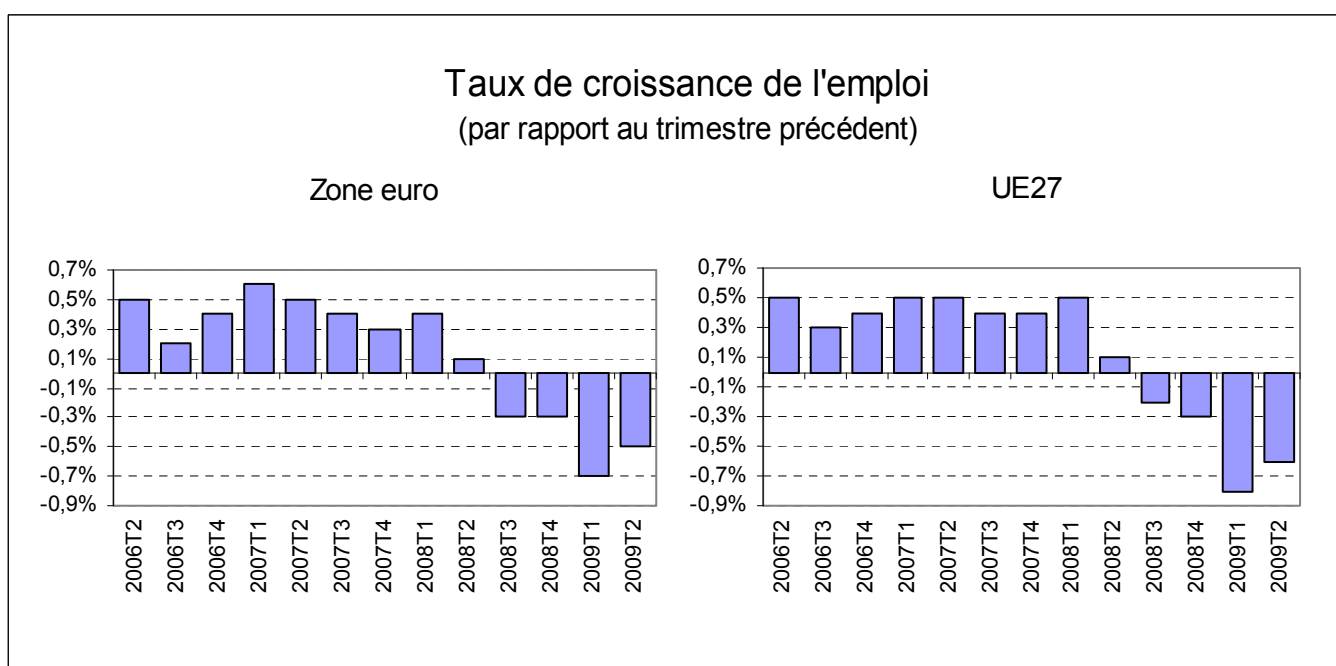
Le nombre de personnes ayant un emploi dans la **zone euro**<sup>1</sup> (ZE16) a diminué de 0,5% (702 000 personnes) au deuxième trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent, selon des estimations provisoires basées sur les comptes nationaux et publiées par **Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes**. Au cours de la même période, le nombre de personnes ayant un emploi dans l'**UE27**<sup>1</sup> a baissé de 0,6% (1 443 000 personnes). Au premier trimestre 2009, l'emploi avait reculé de 0,7% dans la **zone euro** et de 0,8% dans l'**UE27**. Ces chiffres sont corrigés des variations saisonnières.

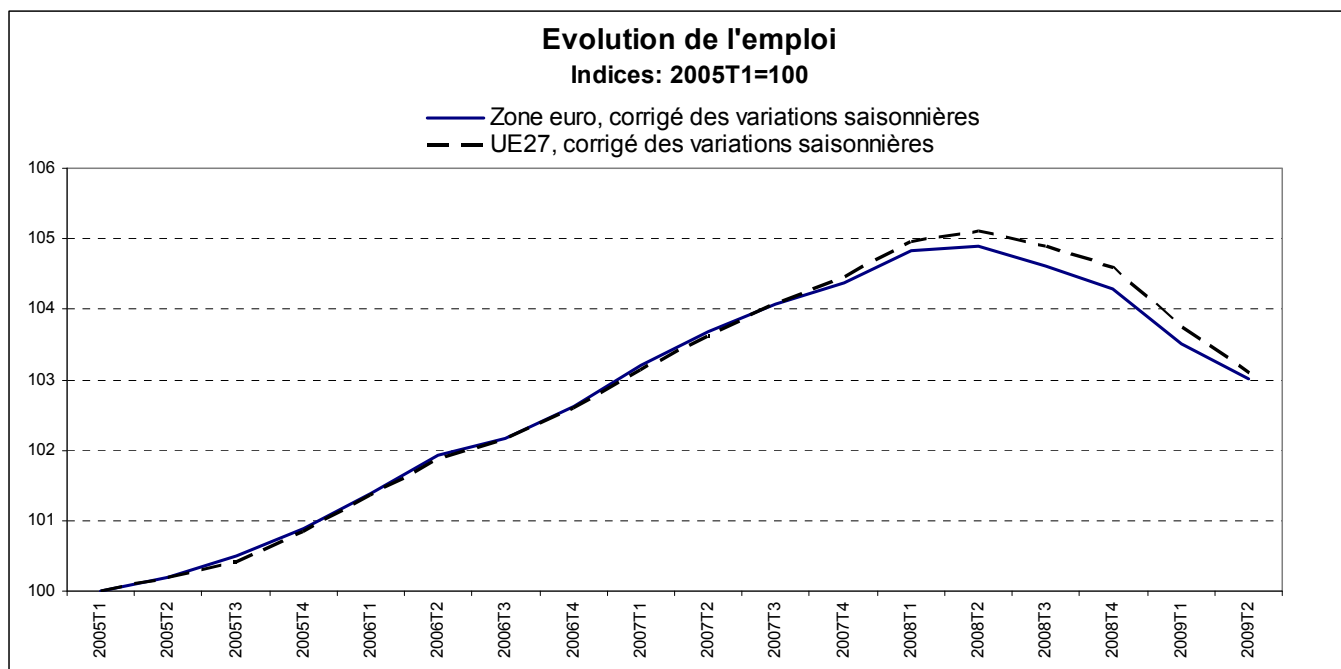
Tous les secteurs de l'économie ont enregistré une réduction de l'emploi, à l'exception des autres activités de services (incluant principalement l'administration publique, la santé et l'éducation) qui ont augmenté de 0,5% dans la **zone euro** et de 0,4% dans l'**UE27**. Les baisses ont été enregistrées dans l'industrie manufacturière (respectivement -1,6% et -1,7%), la construction (-1,4% et -1,7%), les activités financières et les services aux entreprises (-0,8% et -0,9%), l'agriculture (-0,9% et -0,4%) ainsi que le commerce, les transports et les communications (-0,5% et -0,7%).

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, l'emploi a diminué de 1,8% dans la **zone euro** et de 1,9% dans l'**UE27** au deuxième trimestre 2009. Au premier trimestre 2009, l'emploi avait diminué de 1,2% dans les deux zones.

Eurostat estime qu'au deuxième trimestre 2009, 222,7 millions d'hommes et de femmes avaient un emploi dans l'**UE27**, dont 145,6 millions dans la **zone euro**. Ces chiffres sont corrigés des variations saisonnières.

Ces chiffres trimestriels sur l'emploi fournissent une mesure du volume de la main-d'œuvre qui est cohérente avec celle de la production et des revenus dans les comptes nationaux.





1. La zone euro (ZE16) comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.  
L'UE27 comprend la Belgique (BE), la Bulgarie (BG), la République tchèque (CZ), le Danemark (DK), l'Allemagne (DE), l'Estonie (EE), l'Irlande (IE), la Grèce (EL), l'Espagne (ES), la France (FR), l'Italie (IT), Chypre (CY), la Lettonie (LV), la Lituanie (LT), le Luxembourg (LU), la Hongrie (HU), Malte (MT), les Pays-Bas (NL), l'Autriche (AT), la Pologne (PL), le Portugal (PT), la Roumanie (RO), la Slovénie (SI), la Slovaquie (SK), la Finlande (FI), la Suède (SE) et le Royaume-Uni (UK).

#### Informations méthodologiques:

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux trimestriels européens sont établies en conformité avec le système européen de comptes 1995 (SEC 1995). À côté de l'emploi, la comptabilité nationale mesure d'autres variables, telles que le PIB, la production, la rémunération des salariés, etc. Le SEC 1995 (chapitre 11) définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail.

Les données sur l'emploi incluent les salariés et les travailleurs indépendants qui travaillent dans des unités de production résidentes (concept de l'emploi intérieur). Sauf indication contraire, toutes les estimations de l'emploi figurant dans le présent communiqué utilisent la *personne* comme unité de mesure. Le SEC 1995 admet d'autres mesures possibles de l'emploi: le nombre d'emplois, les équivalents temps plein et le nombre total d'heures travaillées.

La méthodologie utilisée par Eurostat dans le présent communiqué de presse est la même que celle utilisée pour les comptes nationaux trimestriels européens (pour plus de détails, voir le communiqué de presse d'Eurostat 77/2006 du 14 juin 2006, annexe I). Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques ou enquêtes, en particulier l'enquête sur les forces de travail. Pour plus de détails, voir le communiqué de presse 77/2006 du 14 juin 2006, annexe II. L'estimation de la croissance de l'emploi au deuxième trimestre 2009 présentée dans ce communiqué repose sur les données disponibles des États membres, comprenant des données confidentielles pour les Pays-Bas. Pour ce trimestre, elle couvre 98% de l'emploi dans la zone euro et 93% dans l'UE27.

D'autres données sur les comptes nationaux trimestriels européens peuvent être consultées sur le site web d'Eurostat ("Données" / "Économie et finances" / "Comptes nationaux"). Des informations générales complémentaires sur les comptes nationaux européens sont également disponibles dans les fichiers de métadonnées liés aux tableaux.

#### Politique de diffusion:

Eurostat diffuse une première estimation trimestrielle de l'emploi dans les comptes nationaux 75 jours après la fin de la période de référence ('t+75 jours'). Une seconde estimation est publiée à t+100 jours, en même temps que le second communiqué de presse régulier sur le PIB (prévu pour le 7 octobre 2009). Il n'y a pas de communiqué de presse spécifique sur l'emploi à t+100 jours. Les chiffres de l'emploi dans la zone euro et dans l'UE pour les trimestres antérieurs sont révisés tant lors de la première estimation que lors de la seconde.

Publié par: **Bureau de presse d'Eurostat**

Pour plus d'information sur les données:

**Tim ALLEN**  
Tél: +352-4301-33 444  
[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)

**Jenny RUNESSON**  
Tél: +352-4301-36 130  
[estat-gdp-query@ec.europa.eu](mailto:estat-gdp-query@ec.europa.eu)

Communiqués de presse d'Eurostat sur internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>

Une sélection des principaux indicateurs économiques européens: <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>

### Taux de croissance de l'emploi\*

	Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent				Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2008		2009		2008		2009	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
<b>ZE16</b>	-0,3	-0,3	-0,7	<b>-0,5</b>	0,6	0,0	-1,2	<b>-1,8</b>
<b>UE27</b>	-0,2	-0,3	-0,8	<b>-0,6</b>	0,7	0,2	-1,2	<b>-1,9</b>
États membres								
<b>Belgique</b>	0,3	0,0	-0,5	<b>-0,5</b>	1,7	1,2	0,1	<b>-0,7</b>
<b>Bulgarie</b>	:	:	:	:	3,0	2,1	-0,3	<b>-1,8</b>
<b>République tchèque</b>	0,6	-0,1	-1,0	<b>-0,8</b>	1,3	0,9	0,3	<b>-1,4</b>
<b>Danemark</b>	0,1	-0,5	-1,3	:	0,9	-0,1	-1,8	:
<b>Allemagne</b>	0,2	0,1	-0,1	<b>-0,3</b>	1,4	1,1	0,4	<b>-0,1</b>
<b>Estonie</b>	-0,2	-0,6	-7,2	<b>-1,8</b>	-0,3	-0,2	-7,2	<b>-10,2</b>
<b>Irlande</b>	-1,5	-1,5	-3,8	:	-1,8	-3,8	-7,5	:
<b>Grèce</b>	0,1	0,6	-1,8	<b>0,3</b>	1,1	1,0	-0,6	<b>-1,0</b>
<b>Espagne</b>	-1,5	-2,0	-2,5	<b>-1,3</b>	-0,9	-3,1	-6,5	<b>-7,1</b>
<b>France</b>	-0,1	-0,2	-0,5	<b>-0,4</b>	0,4	-0,1	-0,7	<b>-1,1</b>
<b>Italie</b>	-0,4	-0,2	-0,2	<b>0,0</b>	-0,2	-0,2	-0,6	<b>-0,9</b>
<b>Chypre</b>	:	:	:	:	3,5	1,9	1,4	<b>-0,5</b>
<b>Lettonie</b>	-2,3	-3,1	-3,3	<b>-4,9</b>	0,2	-5,4	-8,2	<b>-13,1</b>
<b>Lituanie</b>	0,2	-0,7	-4,5	<b>-1,8</b>	-1,0	-1,2	-5,1	<b>-6,7</b>
<b>Luxembourg</b>	0,8	0,5	-0,3	:	4,6	3,7	2,4	:
<b>Hongrie</b>	:	:	:	:	-0,7	-0,9	-3,0	<b>-4,5</b>
<b>Malte</b>	:	:	:	:	2,3	1,8	0,6	<b>-0,8</b>
<b>Pays-Bas</b>	0,0	0,3	-0,4	<b>c</b>	1,1	1,1	0,3	<b>c</b>
<b>Autriche</b>	-0,1	-0,2	-0,4	<b>-0,4</b>	1,5	1,4	-0,4	<b>-1,1</b>
<b>Pologne</b>	:	:	:	:	3,7	3,0	-1,0	<b>-0,7</b>
<b>Portugal</b>	-0,9	0,4	-1,3	<b>-0,9</b>	-0,2	-0,1	-1,6	<b>-2,7</b>
<b>Roumanie</b>	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>Slovénie</b>	0,6	0,4	-1,2	<b>-1,4</b>	2,9	2,4	0,5	<b>-1,6</b>
<b>Slovaquie</b>	1,7	-0,3	-1,9	<b>-0,6</b>	3,2	2,1	-0,4	<b>-1,3</b>
<b>Finlande</b>	-0,7	-0,2	-0,7	<b>-1,2</b>	1,0	0,8	-1,1	<b>-3,0</b>
<b>Suède</b>	:	:	:	:	0,7	0,0	-1,2	<b>-2,2</b>
<b>Royaume-Uni</b>	-0,3	-0,2	-0,5	<b>-0,9</b>	0,4	-0,2	-1,1	<b>-2,0</b>
Pays de l'AELE								
<b>Norvège</b>	0,5	-0,3	-0,3	<b>0,0</b>	3,1	1,8	0,6	<b>-0,1</b>

: Données non disponibles. c: confidentielles

\* Variation en pourcentage du nombre de personnes occupées dans des unités de production résidentes par rapport au trimestre précédent, sur la base de données corrigées des variations saisonnières. Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente, sur la base de données non corrigées des variations saisonnières.

## T1 - EMPLOI TOTAL ET EMPLOI PAR BRANCHE DE PRODUCTION

t/t-1 - POURCENTAGE DE VARIATION SUR LE TRIMESTRE PRÉCÉDENT – CORRIGÉ DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

% du total*	Ensemble de l'économie				Agriculture, chasse et pêche				Industrie, y compris énergie								Construction				Commerce, transports et communications				Activités financières et services aux entreprises				Autres activités de services			
	100,0				5,7				17,5				16,3				7,4				25,4				15,2				28,8			
	2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
<b>ZE16</b>	-0,3	-0,3	-0,7	<b>-0,5</b>	-0,6	0,3	-0,7	<b>-0,9</b>	-0,6	-1,0	-1,5	<b>-1,5</b>	-0,6	-1,1	-1,6	<b>-1,6</b>	-2,0	-2,1	-2,1	<b>-1,4</b>	-0,2	-0,4	-0,8	<b>-0,5</b>	0,0	-0,4	-0,8	<b>-0,8</b>	0,1	0,6	0,1	<b>0,5</b>
<b>UE27</b>	-0,2	-0,3	-0,8	<b>-0,6</b>	-0,3	0,2	0,1	<b>-0,4</b>	-0,6	-1,1	-1,8	<b>-1,8</b>	-0,6	-1,1	-1,8	<b>-1,7</b>	-1,1	-1,6	-2,4	<b>-1,7</b>	-0,1	-0,4	-0,9	<b>-0,7</b>	-0,1	-0,4	-0,8	<b>-0,9</b>	0,2	0,5	0,1	<b>0,4</b>

## T2 - EMPLOI TOTAL ET EMPLOI PAR BRANCHE DE PRODUCTION

t/t-4 - POURCENTAGE DE VARIATION SUR LE MÊME TRIMESTRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE – NON CORRIGÉ DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

% du total*	Ensemble de l'économie				Agriculture, chasse et pêche				Industrie, y compris énergie								Construction				Commerce, transports et communications				Activités financières et services aux entreprises				Autres activités de services			
	100,0				5,7				17,5				16,3				7,4				25,4				15,2				28,8			
	2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
<b>ZE16</b>	0,6	0,0	-1,2	<b>-1,8</b>	-1,6	-0,9	-2,0	<b>-1,9</b>	-0,1	-1,2	-3,0	<b>-4,6</b>	-0,2	-1,5	-3,3	<b>-4,9</b>	-2,8	-5,1	-7,1	<b>-7,5</b>	1,0	0,4	-1,2	<b>-1,9</b>	2,0	0,8	-1,2	<b>-2,0</b>	1,0	1,4	1,4	<b>1,4</b>
<b>UE27</b>	0,7	0,2	-1,2	<b>-1,9</b>	-2,2	0,0	-0,2	<b>-1,0</b>	-0,1	-1,1	-3,4	<b>-4,8</b>	-0,1	-1,2	-3,6	<b>-4,9</b>	-0,8	-2,7	-5,8	<b>-7,5</b>	1,4	0,6	-1,3	<b>-2,1</b>	2,0	0,6	-1,2	<b>-2,0</b>	1,0	1,3	1,2	<b>1,3</b>

\* Basé sur les données 2008 de l'UE27